

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYOIS.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent,
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 22 Octobre

NOUVELLES POLITIQUES

Convocation du Parlement

Le décret convoquant le Parlement sera signé à la fin de la semaine.

La date de la rentrée des Chambres reste fixée au 12 novembre.

Le programme ministériel

On assure que le gouvernement fera connaître à la nouvelle Chambre, dès qu'elle aura été définitivement constituée, les points essentiels du programme dont le cabinet se proposerait de poursuivre l'application, d'accord avec le Parlement.

Le programme ministériel serait principalement consacré aux questions d'affaires, à l'exclusion de questions politiques ayant un caractère irritant.

Réunion plénière des gauches

Suivant le *Soir*, il se confirme que la rentrée de la nouvelle Chambre sera marquée par une réunion plénière de la majorité républicaine.

Ce sont les personnalités les plus en vue qui prendront l'initiative de cette réunion. On cite notamment, parmi les promoteurs : MM. Clémenceau, Floquet, Casimir Périer, Develle, Henri Brisson, Lockroy, etc. Le but principal de cette réunion plénière serait de désigner les candidats du parti républicain aux diverses fonctions du bureau de la Chambre.

Voyage présidentiel

Le bruit court que M. Carnot visiterait prochainement l'escadre d'évolutions de Toulon et irait ensuite en Algérie.

Le monument de Gambetta

On fait en ce moment des fouilles aux Jardies, près de la maison où est mort Gambetta, pour jeter les fondations du monument élevé à sa mémoire. L'œuvre, qui est de Bartholdi, sera inaugurée le 1^{er} janvier prochain, jour de l'anniversaire de la mort du grand patriote.

Mort du roi de Portugal

Cascaës, 19 octobre, soir.

Le roi de Portugal est mort ce matin, à 11 heures. Le duc de Bragança lui succède et prend le nom de Carlos I^{er}.

Cascaës, 20 octobre.

Le président du conseil a présenté au roi la démission collective du ministère. Carlos I^{er} n'a pas accepté cette démission, et, dans une proclamation, a confirmé tous les ministres dans leurs postes respectifs. Le président du conseil s'est ensuite entretenu avec le roi au sujet des affaires urgentes. Les élections des députés auront lieu demain.

Frontières de l'est

Il paraîtrait que dans sa dernière réunion, très importante, le conseil supérieur de la guerre a examiné la question du dédoublement du VI^e corps d'armée.

On sait que de nouvelles troupes allemandes vont considérablement renforcer l'Alsace-Lorraine. Or, il s'agit de permettre à notre corps frontière de résister, le cas échéant, à un premier choc par une masse promptement mobilisée d'au moins 75 à 80,000 hommes.

D'autres points de discussion ont été soulevés, notamment l'organisation de deux voix ferrées montantes et descendantes pour les régions militaires de Lille, Lyon et Besançon, de manière à opérer, en trois jours au plus, la concentration de 300,000 hommes sur le premier terrain de campagne. Les résultats de cette première délibération font croire, dans les hautes sphères militaires, au remplacement prochain du général Hailot comme chef d'état-major général qui serait appelé au commandement d'une importante division.

Sur mer

La tournée d'inspection des postes de torpilleurs, que vient d'accomplir l'amiral Duperré, dans la Méditerranée, à bord de l'avisos le *Corse*, a été marquée par un accident de mer que nous devons signaler. Au cours de l'inspection, vers quatre heures de l'après-midi, l'avisos le *Corse* pénétrait dans le chenal qui conduit de Port-de-Bouc aux Martigues ; mais, au moment précis où il s'engageait dans le port il s'est arrêté net, la quille enlisée dans l'épaisse couche de vase accumulée au fond.

Il a fallu à l'équipage cinq heures de travail opiniâtre pour sortir le *Corse* de cette situation critique.

Cet accident n'est pas le premier. Voilà bien des années que nos marins des Martigues demandent l'exécution des travaux indispensables. L'affaire du *Corse* prouve que la marine militaire y est la première intéressée.

A l'Exposition

Vendredi soir, à six heures trente-cinq, est

parti du Creuzot à destination de Paris, un train spécial emportant vers l'Exposition neuf cents ouvriers dont M. Schneider, le nouveau député, paye les places à raison de 11 fr. 10 l'une, soit 9,990 francs.

Une décoration

Le gouverneur général du Tonkin vient de décorer, en présence de la garnison d'Ha-Noï, la sœur Thérèse, supérieure des sœurs de charité au Tonkin.

Après avoir fait former le carré par ses troupes, le gouverneur général s'est exprimé ainsi : « Sœur Marie-Thérèse, à peine âgée de vingt-cinq ans, vous avez été blessée à Balaklava (campagne de Crimée), au moment où vous prodiguez vos soins aux blessés. A Magenta, vous avez reçu une blessure, vous trouvant aux premiers rangs. Depuis lors, vous avez soigné nos soldats en Syrie, en Chine et au Mexique. Sur le champ de bataille de Reichshoffen, vous avez été relevée grièvement blessée au milieu des cadavres de nos cuirassiers. Plus tard, une bombe étant tombée dans les rangs de l'ambulance, confiée à votre garde, vous avez saisi de vos mains cette bombe et l'avez transportée à 80 mètres. Elle éclata alors et vous blessa cruellement. A peine guérie, vous répondîtes à l'appel pour le Tonkin ! »

Après ces paroles, le gouverneur général a tiré son épée, en a touché à trois reprises l'épaule de la sœur, et s'est écrié : « Au nom du peuple français, au nom de l'armée française, je vous accorde cette croix d'honneur. Personne n'a de titres plus glorieux à cette récompense, car personne n'a plus que vous voué son existence et sa vie tout entière au service de la patrie. Soldats, présentez armes ! »

M. Laisant

En conformité de l'avis émis par le conseil d'enquête, et sur le rapport du ministre de la guerre, le commandant Laisant a été rayé des cadres de l'armée territoriale.

Guillaume II en Italie

Milan, 20 octobre.

Le *Secolo*, prenant occasion de la présence de l'empereur Guillaume à Monza, publie un article pour démontrer que la véritable gloire de ce souverain serait de vouloir sincèrement la pacification des peuples. On obtiendrait cette pacification par la neutralisation de l'Alsace-Lorraine, qui formerait, avec la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse une fédération de gouvernements neutres entre les deux grands Etats allemand et français.

fil de Porthos, vint à ce dernier avec un empressément cordial :

— Chevalier, lui dit-il, croyez que tous, tant que nous sommes, nous professons autant d'admiration pour vos prouesses de cette nuit que de sympathie pour votre personne. Donnez-moi la main, je vous prie. Je vous demande votre amitié,

M. de Créqui appuya :

— Et à votre amitié, chevalier, vous pouvez joindre votre estime ; car M. de Villars, qui vous parle en ce moment au nom de toute l'armée, est un intrépide lui aussi. C'est ainsi qu'il a eu deux chevaux tués sous lui à Kockberg en chargeant, à la tête de ses carabiniers, les fameux cuirassiers du régiment de Kornach...

Les deux jeunes gens s'empressèrent, aux applaudissements de toute l'assistance.

Le général en chef reprit en frappant sur l'épaule du futur vainqueur de Denain :

— Homme de science autant qu'homme d'action. Un des meilleurs auxiliaires. Ou je me trompe fort, ou il y a là l'étoffe d'un grand capitaine...

— Ah ! monsieur, s'exclama Villars avec chaleur, toute mon ambition est de marcher sur vos traces !

— Comme M. le maréchal lui-même est en train de marcher sur celles de M. de Turenne, insinua le Breton avec à-propos.

Rien ne pouvait être plus agréable que cette comparaison pour l'adversaire souvent heureux de Condé, pour le défenseur de Lille et pour le conquérant de la Lorraine. Aussi ne prit-il pas la peine de cacher sa satisfaction. Ce qui ne

L'article conclut par cette apostrophe à l'empereur :

« C'est entre le Rhin et la Meuse que, depuis plusieurs siècles, se livrent les batailles les plus acharnées entre Français et Allemands. Pourquoi ne pas étendre à ces provinces les avantages d'une neutralisation qui préserverait l'Europe des nouveaux conflits qui la menacent ? Faites-vous, sire, le champion providentiel de cette idée, et tous les peuples vous béniront ! »

Les Italiens à Massacua

Le ministre de l'intérieur italien a fait publier un communiqué qui déclare que la nouvelle donnée par le *Piccolo*, de Naples, sur une défaite des troupes italiennes en Abyssinie, est sans fondement. Le général Baldissera, interrogé par le ministre par télégramme, a répondu que, depuis l'occupation de l'Asmara, il ne s'est jamais présenté la moindre occasion pour les troupes de courir un semblable danger.

Les Grèves

Dunkerque, 19 octobre.

Le 110^e de ligne, consigné, a reçu l'ordre de tenir cinq compagnies prêtes à partir pour Lens. Le départ devait avoir lieu cette nuit.

Paris, 19 octobre.

On mande de Lens à la *Presse* :

« Le préfet du Pas-de-Calais, M. Viel-Durand, vient d'être informé télégraphiquement que le comité des Houillères, réuni à 4 heures, à Douai, venait d'accorder l'augmentation de 10 0/0 sur les salaires. La grève de Lens est terminée, la compagnie ayant donné satisfaction aux mineurs sur tous les points. Le travail reprendra demain. Les autres compagnies accordent une augmentation de salaire. La grève n'est cependant pas terminée dans les bassins, quelques points étant encore en litige, mais tout fait prévoir que demain ou après demain tout sera terminé. »

Le pont sur la Manche

Le projet de la construction d'un pont sur la Manche, étudié par MM. Schneider, du Creuzot, et Hersent, le grand entrepreneur de travaux publics, avec le concours de M. John Fowler et de M. Ben Baker, ingénieur en chef du pont du Forth, a été dimanche soir, à la réunion de la Société des ingénieurs civils, l'objet d'une conférence faite par MM. Hersent, ancien président de cette Société, et Pradel, ingénieur aux usines du Creuzot.

Cette communication a été écoutée avec un grand intérêt par les ingénieurs civils.

M. Eiffel, président de la Société, a proposé — en raison de l'importance et de l'intérêt que

l'empêcha point, du reste, de menacer du doigt les jeunes gens, en leur disant avec une sévérité comique :

— Messieurs, je n'aime pas les flatteurs...

Puis, il ajouta en riant :

— Mais je pardonne aux enthousiastes...

— Bravo ! pensa Joël, il paraît enchanté et il déclare publiquement que j'ai suffisamment fait mes preuves ; voici le moment de lui demander l'autorisation d'aller vaquer à mes affaires...

Cependant, M. de Créqui avait remis les yeux dans les dépêches. Comme il arrivait à la fin de celle-ci, il eut un mouvement de surprise.

— Oh ! oh ! murmura-t-il, un *post-scriptum* signé Louis !...

Il lut ce *post-scriptum* lentement. Puis, il le relut avec plus d'attention encore. On eût dit qu'il s'étudiait à en déchiffrer le sens caché, incertain, équivoque, — ce qu'il y avait d'écrit sous les mots et entre les lignes...

Et, par intervalles, il considérait à la dérobée notre héros qui se préparait à formuler sa supplication...

— Comme ce dernier ouvrait la bouche :

— Chevalier, articula nettement le maréchal, le roi me mande de vous garder auprès de moi jusqu'à la fin de la campagne, comme aussi de ne point vous ménager les occasions de vous distinguer... Vous avez déjà commencé au débotté. Toutefois, je me conformerai aux volontés de Sa Majesté, qui paraît tenir expressément à ce que vous deveniez un Cyrus, un Achille ou un Hector...

Patatras !...

Toutes les espérances du fils de Porthos s'en

100 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

Le Mari de la Favorite

IV

Puis, examinant Joël qui s'inclinait devant lui avec timidité.

— Depuis quand appartenez-vous au corps d'armée que je commande ?

— Monsieur le maréchal, j'y suis arrivé hier.

Et, tirant un pli de sa poche :

— Voici, ajouta le jeune homme, des dépêches que M. de Louvois m'a fait l'honneur de me confier pour vous les remettre en mains propres.

— Vous venez de Paris, alors ?

— Oui, monsieur, et de Saint-Germain.

— Sa Majesté se porte bien ?

— Aussi bien que ses fidèles sujets peuvent le souhaiter pour le bonheur de la France et la confusion de ses ennemis.

M. de Créqui décacheta les papiers :

Oui, c'est-cela, murmura-t-il, en les parcourant rapidement, MM. les ministres m'enjoignent de mettre le siège devant Fribourg...

Il eut un léger hochement d'épaules :

— Si j'avais attendu leurs ordres pour le faire, il y aurait maintenant trente mille hommes dans la place, — c'est-à-dire un peu plus du triple que je n'en possède pour la prendre... Ils me recommandent, en outre, de pousser les opérations avec vigueur... Mais ils négligent avec soin de m'envoyer l'artillerie dont j'aurais besoin pour battre en brèche... Oh ! ces tacticiens de bureau, ces généraux de cabinet, ces hommes de guerre en chambre !... Enfin, on se contentera de ce qu'on a : j'entends de ces nouveaux engins, — de cette batterie de mortiers, dont il va me falloir presser l'installation...

Il continua silencieusement sa lecture.

Ensuite, levant les yeux sur Joël :

— Monsieur le chevalier de Locmaria, reprit-il, on me dit là-dedans le plus grand bien de vous, et pour ma part je n'ai qu'une chose à ajouter, c'est que d'après ce que je viens d'entendre de la bouche M. de Basset, j'en pense encore plus qu'on ne m'en dit.

— Monsieur le maréchal me gêne, balbutia le Breton en saluant derechef.

Le pauvre garçon était plus gauche sous le feu des regards qui se croisaient sur lui, qu'il ne l'eût été sûrement sous celui des canons de la place.

M. de Créqui s'aperçut de son embarras :

— Ça, jeune homme, poursuivit-il avec bonté, il n'y a pas lieu d'être confus. Tout le monde ici est de mon avis. N'est-il pas vrai, messieurs, que vous êtes heureux de faire accueil à un aussi brave camarade ?

Un officier, qui n'avait guère plus de l'âge du

présentent ces projets — de consacrer une autre séance à leur discussion. Il a conclu en disant : « Il serait désirable que la question fût examinée par le plus grand nombre possible de membres de la Société, avec l'attention méritée par une œuvre grandiose, et étudiée avec le plus grand soin par des hommes de la plus haute valeur.

Berlin port de mer

Le feld-maréchal de Moltke vient d'approuver hautement et de déclarer très remarquable un projet qui aurait pour but de joindre Berlin à la mer Baltique par un canal.

Ce projet a été développé dans un article du vice-amiral Balsch, sous ce titre : *Le premier navire à Berlin*. Malgré l'avis favorable du maréchal de Moltke, on se montre assez sceptique sur la possibilité de réaliser un semblable plan et on se souvient des projets semblables qui ont été maintes fois mis en avant pour faire de Paris un port de mer.

Cependant un comité vient de se former en vue de préparer les plans de construction du canal de Berlin à la Baltique et de faire les travaux préparatoires.

L'inventeur de la Poudre sans fumée

L'Académie des sciences doit prochainement décerner un grand prix à l'œuvre scientifique la plus remarquable, de quelque pays qu'elle soit. Ce prix, d'institution nouvelle, triennal, s'appelle le prix « Lecomte ».

M. Lecomte est un chapelier de Rouen qui a légué à l'Académie des sciences 22,000 fr. de rentes, à charge par elle de décerner tous les trois ans un prix de 50,000 fr. à l'œuvre scientifique la plus remarquable.

Le prix Lecomte a été attribué à la France et sera donné à l'inventeur de la poudre sans fumée.

Depuis l'adoption de notre arme à répétition, le fusil, la cartouche, la poudre, tout ce qui se rapporte enfin à notre armement est vulgairement appelé du nom de Lebel. Rien n'est moins exact que cette dénomination, surtout en ce qui concerne la poudre. Ce n'est pas M. Lebel qui a trouvé la formule de la composition explosive convenant à notre fusil de petit calibre. C'est à un jeune ingénieur, M. Vieille, qu'est due cette découverte que nous envient encore toutes les armées de l'Europe. Les travaux faits sur les explosifs par M. Berthelot avaient ouvert un ordre d'idées nouveau. Les recherches faites sur ces données, avec une opiniâtreté et une intelligence remarquables, amenèrent enfin le résultat que l'on sait, et M. Vieille fut assez heureux pour découvrir la poudre la mieux appropriée à notre nouveau fusil.

La récompense qui va être prochainement décernée à M. Vieille est de celles auxquelles nous applaudissons de tout cœur, car elle flatte singulièrement notre amour-propre national.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Culture du tabac en 1890

L'arrêté préfectoral relatif aux déclarations pour la culture du tabac en 1890 vient d'être affiché dans toutes les communes du département du Lot autorisées à planter du tabac.

Un tableau annexé à cet arrêté mentionne les

allaient une fois de plus à vau-l'eau. Il ne s'agissait plus de quitter l'armée. Le roi avait parlé. Il fallait obéir.

— En attendant, continua M. de Créqui, si je puis vous être utile ou agréable en quelque chose ; si vous avez quelque requête à me présenter...

— Ma foi ! mon général, j'avais une grâce, une grande grâce, à solliciter de vos bontés ; mais j'y renonce pour le moment — car je comprends qu'il ne serait pas en votre pouvoir de me l'accorder, et je ne demande plus qu'à faire mon service, mon devoir dans la compagnie dont Sa Majesté a daigné me nommer enseigne.

— Celle de nos nouveaux canonniers, je crois ?... Eh bien ! je vous recommanderai au capitaine...

— Oh ! nous nous connaissons, M. d'Elcigaray et moi ; nous avons failli nous couper la gorge...

— Vraiment !...

— Depuis lors, nous sommes à la vie, à la mort... Non, ce n'est pas cela... Je voudrais...

— Quoi donc ?...

— Obtenir un renseignement qui est pour moi d'une importance capitale...

— Et lequel ?

— Un renseignement qui me fixe sur la durée de la campagne...

— Hein ?...

— Et si j'osais interroger celui de qui elle dépend...

Le maréchal étendit la main dans la direction de Fribourg :

— Le dénoûment de la campagne est là, prononça-t-il. C'est là l'aire d'où le duc

jours et les heures pendant lesquels les cultivateurs seront admis à faire leurs déclarations à la mairie de leur commune.

Les déclarations commenceront à être reçues dans les premières communes, le 4 novembre prochain ; elles continueront à être admises tous les jours jusqu'au 16 du même mois.

Les employés du service de la culture désignés à cet effet, assistés des maires, recevront les déclarations dans chaque commune.

Les cultivateurs qui voudraient effectuer des plantations sur le territoire de plusieurs communes, devront faire une déclaration distincte dans chacune de ces communes ; mais ils seront tenus d'indiquer à l'employé chargé de leur réception dans la commune où ils sont domiciliés le nom de toutes les autres communes dans lesquelles ils font des déclarations.

Les déclarants devront se présenter en personne, à moins d'empêchement grave, auquel cas, soit par eux s'ils savent écrire, soit par les maires s'ils ne le savent pas, ils donneront délégation formelle à une personne nommément désignée de faire leur déclaration pour eux.

Les anciens planteurs devront représenter le permis qui leur a été délivré pour la culture de 1889.

D'après le tableau qui accompagne l'arrêté, sur 324 communes que compte notre département, 155 seulement sont admises à planter du tabac, dont 78 dans l'arrondissement de Cahors, 32 dans l'arrondissement de Figeac et 45 dans l'arrondissement de Gourdon.

Lycée Gambetta

M. Giqueaux, chargé, du cours de rhétorique au lycée de Cahors, est nommé professeur de quatrième au lycée de Marseille.

Enseignement secondaire

M. Driestée, professeur de belles-lettres au collège de Figeac, est nommé professeur de rhétorique et de seconde au collège de Neufchâteau.

M. Guabert licencié ès-lettres, est nommé dans les fonctions de professeur à l'école normale de Cahors.

M^{lle} Pruniéras déléguée pendant l'année 1888-89 dans les fonctions de maîtresse-adjointe à l'école normale de Cahors, est nommée aux mêmes fonctions à Agen.

Mlle Pader, directrice du cours secondaire de jeunes filles à Cahors, est nommée directrice du collège de jeunes filles à Cahors.

Mlle Meynier est nommée professeur de sciences au même collège.

Mlle Sutton, chargée de l'enseignement de l'anglais au lycée de jeunes filles à Montpellier, est chargée de l'enseignement de l'anglais au collège de jeunes filles de Cahors (emploi nouveau).

Mme Valès, professeur de lettres du cours secondaire de jeunes filles à Cahors, est nommée chargée du cours de lettres au collège de jeunes filles de Cahors.

Mlles Foully et Biau, maîtresses primaires des cours secondaires de jeunes filles à Cahors, sont nommées institutrices primaires au collège de jeunes filles de Cahors.

Mlle Armengaud, maîtresse-surveillante des cours secondaires de jeunes filles à Cahors, est nommée aux mêmes fonctions au collège de jeunes filles de Cahors.

Enseignement primaire

M. Pierre Ségala, instituteur adjoint stagiaire à St-Céré, est délégué dans les fonctions

Charles comptait s'élancer pour nous arracher la Lorraine ; le fort impérial, d'où il suspend sur notre Alsace l'épée de l'Allemagne, ainsi qu'un autre glaive de Damoclès. C'est son point d'appui dans l'attaque, son lieu de ravitaillement, au courant de la guerre, sa ligne de retraite en cas de défaite...

Puis, élevant la voix : — Fribourg pris, c'est la clé de Vienne dans notre poche ; c'est la ruine des espérances du prince lorrain ; c'est la preuve, pour l'empereur Léopold, de la témérité et de l'inanité des entreprises de son futur beau-frère contre la France ; et, partant, c'est le désaveu de celui-ci par celui-là...

Il conclut, après une pause : — Voilà pourquoi je prendrai Fribourg, messieurs ; quand je devrais, comme Condé, jeter mon bâton de maréchal dans ses redoutables défenses, pour vous contraindre à venir l'y rechercher avec moi.

— Nous irions tous, mon général, s'écria M. de Villars.

— Oui, tous, ventredieu ! répéta Petit-Renaud.

Et après eux, tous les officiers, agitant leurs chapeaux ou tirant leurs épées :

— Oui, tous, tous !

Cet enthousiasme se communiqua aux soldats. Il courut par le camp comme une traînée de poudre. On entendit une grande clameur :

— Vive le maréchal ! A Fribourg ! A Fribourg !

Alors, allons-y tout de suite ! opina le fils de

Portos.

d'instituteur adjoint à l'école primaire publique de Figeac, en remplacement de M. Chabrignac, appelé à Bretenoux.

M. Faure, instituteur adjoint stagiaire à Bretenoux, sera appelé à une autre résidence.

Postes et télégraphes

M. Badourès, commis auxiliaire des postes et télégraphes à Tours, est nommé en la même qualité à Gourdon.

Récompenses

Les sieurs Narcisse Lavrut, attaché au service des travaux de la ligne de Cahors à Brives, et Hubert Calmon, employé de la commune de Figeac, ont reçu une médaille et un diplôme en témoignage du dévouement qu'ils ont montré dans des circonstances périlleuses.

Le nouveau commissaire

M. Chevalier, le nouveau commissaire de police, de Cahors, est officiellement installé dans ses fonctions.

Concours de vignobles

PRIME DU CONCOURS DE VIGNOBLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE FIGEAC, SIÈGE DU CONCOURS.

Première catégorie

Prime de 300 fr. à M. Andurand-Rolland pour son vignoble d'Andressac, près Cahore.

Deuxième catégorie

Prime de 200 fr. à M. Dusser, pour son vignoble de Hauteval, près Figeac.

Médaille d'argent et diplôme d'honneur à M. Bruel Louis, pour son vignoble de Cajare.

Rappel de prime à M. Vival, député du Lot, pour son vignoble du Terrié, près Figeac.

PRIMES POUR DRAINAGES ET IRRIGATIONS

1^{re} prime de 100 fr. à M. de Lamaze, à St-Céré, pour ses travaux importants sur la ferme de la Remise, près St-Céré.

2^e prime de 60 fr. à M. Bruel Jean, à St-Cirgues, pour l'amélioration de ses prairies naturelles, sur la ferme de Larande.

PRIMES POUR PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS

Prime de 60 fr. à M. Lacroix, à St-Hilaire-Bessonies, pour ses plantations fruitières et forestières sur son domaine de Balayssat.

Primes aux vieux serviteurs agricoles des deux sexes

1^{re} prime de 60 fr. à Verrière Jean, chez M. Mage, à Ste-Colombe.

2^e de 40 fr. à Théron Adrien, chez M. Boudou, à Larnagol.

3^e de 25 fr. à Agrech Bernard, chez M. Salignes, à Marcellac.

4^e de 25 fr. à Grassatias Justine, chez M. Salignes, à Rudelle.

5^e de 25 fr. à Bach Jeanne, chez M. Vinel, à Larnagol.

6^e de 25 fr. à Lagane Rosalie, chez M. Boudou à Seuzac.

Arrestation

La police de notre ville a arrêté vendredi soir, un individu qui entraînait dans les cafés et offrait à prix très réduits aux consommateurs des montres qu'il disait être en or.

On croyait, tout d'abord que cet individu avait volé ces montres ; mais de ses explications, il est résulté que, s'il ne les avait pas volées, son but,

M. de Créqui réprima cet élan :

— Jeunes gens, répliqua-t-il, il convient d'être brave ; mais il faut se garder d'être présomptueux...

Puis, allongeant le bras de nouveau : — Voyez-vous d'ici cette citadelle incrustée, comme un nid d'aigle, aux flancs de cette montagne ? C'est ce qu'on appelle le Château...

C'est ce que vous parlez d'emporter, comme si vous aviez des ailes pour y monter, ou comme si j'avais l'hippegriffe pour vous y conduire !...

Il secoua sa tête grisonnante sous son large feutre galonné :

— C'est comme si vous me disiez de vous faire passer sous la mitraille de ces bastions, armés d'une artillerie dont nous manquons, hélas ! Et quand j'y aurais perdu la moitié de mes hommes, d'aller jeter le reste dans ces fossés profonds, le heurter contre ces murailles, le déchirer aux dents de ces palissades, l'opposer à une garnison, à une population qui nous attendent à couvert et qui ont avec elles contre nous la pierre, l'eau, le fer et la flamme !

Puis encore, frappant le sol de sa haute canne à pomme d'ivoire :

— Non, morbleu ! soyons patients ! Laissons jouer la sape, la mine et le canon. Quand la brèche sera ouverte, ce n'est pas votre général qui vous retiendra, mes enfants : c'est lui au contraire, qui vous montrera le chemin.

— Bon ! murmura notre héros, puisque c'est désormais une affaire de bouches à feu, je vais m'entendre avec Petit-Renaud pour qu'elle ne traîne pas en longueur... Autrement...

Le maréchal, qui l'entendit, questionna d'un

tout au moins, était de voler ses clients d'occasion attendu que les montres qu'il leur offrait, au lieu d'être en or, étaient en argent doré.

Cet individu qui, en outre, avait fait rébellion au moment de son arrestation, a été mis à la disposition du parquet.

Contraventions

Deux contraventions ont été relevées contre les nommés Toussaint M..., portefaix, sans domicile, et François T..., scieur de bois, pour tapage nocturne.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 17 octobre 1889

La principale affaire de cette audience était celle de la nommée Marie C..., âgée de 30 ans, journalière, domiciliée à Cahors, inculpée de plusieurs vols au préjudice de divers propriétaires.

La femme C... est celle qui avait tenté de pénétrer, route de Toulouse, dans la maison de campagne du sieur Estradel, et qui avait trouvé tendu le piège qui l'avait marquée et fait reconnaître.

Marie C..., avait déjà subi plusieurs condamnations pour vol.

Le tribunal la condamne à 3 ans de prison.

— La femme P..., de Cahors, est condamnée à 6 jours de prison pour coups et blessures volontaires.

Le tribunal prononce ensuite plusieurs condamnations pour délits de chasse.

L'audience est levée à 3 heures.

Les déclarations de chiens

Aux termes du décret du 4 août 1855, les possesseurs de chiens doivent, du 1^{er} octobre de chaque année au 15 janvier de l'année suivante faire à la Mairie une déclaration indiquant le nombre de leurs chiens et les usages auxquels ils sont destinés.

Les déclarations faites avant le 1^{er} janvier doivent être rectifiées s'il est survenu quelque changement dans le nombre et la destination des animaux déclarés.

Sont passibles d'un accroissement de taxe le contribuable qui, possédant un ou plusieurs chiens, n'a pas fait déclaration, et celui qui a fait une déclaration incomplète ou inexacte.

Dans le premier cas la taxe est triplée et dans le second elle est doublée, pour les chiens non déclarés ou portés avec une fausse désignation.

Le décret du 3 août 1861 a dispensé les contribuables de renouveler annuellement leur déclarations. En conséquence, la taxe à laquelle ils auront été soumis continuera à être payée jusqu'à déclaration contraire.

Le changement de résidence du contribuable hors de la commune ou du ressort de la perception, ainsi que toute modification dans le nombre et la destination des chiens entraînant une aggravation de la taxe, rendent une nouvelle déclaration obligatoire.

PAYRAC

La gendarmerie de Payrac a arrêté hier dans cette ville un nommé Jao (Barthélémy), âgé de 45 ans, natif de Lavaur (Tarn), sans domicile fixe, surpris en flagrant délit de mendicité et de vagabondage. Conduit au parquet de Gourdon, il a été écroué à la maison d'arrêt.

ton jovial :

— Autrement, que ferais-tu, cadet ?

— Autrement, répondit Joël sans barguigner, je me verrais bien obligé de prendre la place moi-même.

Il y eut un accès d'hilarité universelle.

M. de Créqui ne put s'empêcher de la partager.

— Ouais ! dit-il, et moi qui croyais que, dans cette compagnie, il n'y avait que le capitaine de Gascon !

Ensuite, pinçant amicalement l'oreille du Breton :

— Eh bien ! soit, garçon, ne te gêne pas... Si tu as une idée pour faire mieux et plus vite que nous, on te fournira les moyens de la mettre à exécution... Je t'autorise au besoin à être un fou sublime...

— Cette idée, répartit Joël, je ne l'ai pas encore, général.

Puis, il ajouta avec un accent d'inébranlable conviction :

— Mais, soyez tranquille, je l'aurai.

VIII

Louis XIV ne dansait plus ; mais il aimait à voir danser.

Ce fut à cette époque qu'eut lieu, à Saint-Germain, la représentation de l'un des derniers ballets qui a égayé son règne. Ce ballet avait nom : *les Quatre Parties du Monde*. Il était dû à la collaboration de Quinault pour le scénario, et de Lulli pour la musique. Ces deux célèbres virtuoses, — le premier trop attaqué, et le second peut-être trop loué par Boileau, — atteignaient alors à l'apogée de la renommée et du succès.

(A suivre)

Cet intéressant personnage a déjà, dii-on, 23 condamnations à son casier.

CAJARC

La grève est terminée. Lundi les ouvriers ont repris le travail. De part et d'autre on a su faire des concessions.

FAITS DIVERS

L'obus-sirène

Samedi, à la poudrière de Sevran-Livry, en présence de plusieurs délégués du ministère de la guerre, ont eu lieu les expériences d'un nouvel engin d'artillerie destiné à faire beaucoup de bruit puisqu'il s'agit d'un obus-sirène.

La sirène remplace le sifflet à bord de nos grands vapeurs. Sa puissance de son est telle qu'on dirait d'un bouglément terrible et qu'on emploie sur nos côtes pour avertir les marins perdus en mer au milieu du brouillard.

Bien plus, on remorquer de la Seine, pilote qui fait le service entre Paris et Conflans, a dû, par suite d'un arrêté préfectoral, suspendre l'emploi de la sirène à cause de la terreur qu'inspiraient les hurlements de cette machine aux animaux de la région.

Deux ingénieurs mécaniciens ont pensé d'utiliser cet effet de bruit sur les animaux et même sur les gens en temps de guerre, et ont imaginé un obus qui, tout en conservant les qualités essentielles de vitesse de projection et d'éclatement, contient, en outre, une sirène spéciale et produisant un bruit effrayant.

Heureux mortel

Un brave menuisier d'Azille (Aude), M. Philippe Prax, vient de gagner, au 82^e tirage des obligations de la ville de Paris (1869), le gros lot de 200,000 fr.

Un terrible incendie

Dimanche, à 5 heures du matin, un incendie considérable a éclaté, rue Marchande, au Mans, et a détruit le grand bazar du Centre, appartenant à M. Boyer. Celui-ci, ainsi que deux jeunes filles de 19 et 23 ans, employées, et un apprenti de 13 ans, ont péri dans cette catastrophe. Pendant une demi-heure, on les a vus aux fenêtres du second étage, appelant au secours. Mais les flammes dévorant le rez-de-chaussée et léchant la façade de la maison, il a été impossible de les sauver.

Une curieuse innovation

Le Petit Journal prône une innovation dont l'idée lui est inspirée par une coutume en vigueur à Genève et dans quelques villes suisses. Il s'agit d'un système très pratique de punir promptement les contraventions de peu d'importance, que l'on devrait bien appliquer en France, pour diminuer un peu l'encombrement des tribunaux.

Un agent de police voit-il un délinquant qui n'a pas fermé son établissement à l'heure prescrite, un cocher qui circule après la tombée de la nuit sans lanterne allumée, un domestique qui secoue un tapis par une fenêtre donnant sur la rue, il ne traduit pas le coupable devant les tribunaux, il lui remet simplement une carte mentionnant la nature du délit et portant ces lignes :

« Si vous reconnaissez avoir commis l'infraction aux règlements de police ci-dessus mentionnée, vous irez payer au bureau de police une amende de cinq francs. Si vous niez le fait, vous aurez à comparaître devant le tribunal de police. »

Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent on paye, bien content d'éviter l'ennui et la perte de temps que cause une comparution en justice.

Un policier amateur

Dans une rafle opérée dernièrement en certains établissements interlopes de Grenelle, le commissaire de police, frappé des allures mystérieuses d'un individu dont le costume déguisé semblait un déguisement plutôt que le misérable vêtement d'un pauvre diable, le fit conduire au poste.

L'individu, interrogé, refusa d'abord de donner aucune indication sur son identité.

On le fouilla : on trouva sur lui un carnet assez élégant couvert de notes que le commissaire voulut déchiffrer.

Mais il ne put y parvenir. L'inconnu, menacé d'être conduit au Dépôt, consentit alors à se faire connaître.

— Je me nomme, dit-il, Auguste G... De domicile, je n'en ai point pour le moment. Je ne suis pas un vagabond, puisque vous avez trouvé sur moi, une somme de quarante-deux francs. Si, en outre, vous voulez découvrir la double de mon gilet, vous y trouverez deux billets de cent francs. Toute ma fortune. J'é-

tais, il y a encore un mois, clerc d'avoué. Aujourd'hui je suis policier.

— Policier !

— Oui, policier amateur. Depuis que la famille de M. Gooffé a promis dix mille francs à celui qui trouverait l'huissier disparu, j'ai quitté l'étude de mon patron, M. D..., qui, le jour où ma mission sera accomplie, me rendra le poste que j'ai momentanément déserté. L'argent que vous trouvez sur moi provient en partie de mes appointements du mois dernier, et d'un emprunt que j'ai fait à un ami, M. L., qui tient un café rue de Turbigo.

Vérification faite, ce qui est vraiment drôle, c'est que toutes les assertions du policier amateur ont été reconnues vraies.

Nouvelle bouée de sauvetage

Sous peu, le port de Toulon va soumettre à l'expérimentation une bouée de sauvetage ordinaire transformée.

Cette bouée sera dotée d'un récipient qui laissera échapper de l'huile d'une manière continue.

Pour tenter cet essai, on choisira un jour de fort mistral ; on expérimentera en même temps une bouée ordinaire, c'est-à-dire sans le secours de l'huile, de manière à pouvoir établir une utile comparaison et à déterminer les facilités ou les difficultés qu'éprouvera un nageur pour atteindre l'un ou l'autre de ces engins.

On prévoit d'excellents résultats, l'huile ayant la propriété de rendre le calme à la mer agitée.

Catastrophe au Japon

On a reçu à Queenstown, via Yokohama et San-Francisco, des détails sur une terrible tempête qui a éclaté dernièrement au Japon.

La province de Mikala a été complètement dévastée.

Trois cent vingt-huit maisons ont été détruites ; quatre cents personnes ont péri.

Le capitaine d'un navire portugais, qui a passé dans ces parages, raconte, qu'à 90 milles de la côte, on rencontre des épaves de toutes sortes et des cadavres.

On a vu des corps d'enfant attachés sur des arbres, dans le but, sans doute, de préserver ces petits êtres de l'inondation.

Curieux effets de la foudre

Un violent orage a assailli la commune de Sigogne, à quatre kilomètres de Jonzac. Deux femmes qui revenaient du marché, pour se mettre à l'abri de la pluie et de la grêle, venaient de se réfugier sous un cerisier quand la foudre tomba sur l'arbre. Une des deux femmes a été tuée par le fluide qui, après lui avoir enlevé ses bas et ses souliers, est allé couper les deux oreilles à l'autre femme, la brûlant cruellement sur diverses parties du corps.

Un horrible drame

Les journaux australiens nous apportent le récit d'une catastrophe dans des mines, dont les détails égalent en horreur tout ce qu'a pu inventer l'imagination des romanciers.

Il y a quelque temps, dans une mine de charbon, près de Newcastle (Nouvelle-Galles du Sud), cinq hommes furent ensevelis sous un éboulement. Leurs camarades firent de nombreuses tentatives pour parvenir jusqu'à eux ; mais les masses ébouleées étaient si considérables que c'est seulement après plusieurs semaines d'un travail acharné que l'on a pu enfin découvrir quatre cadavres. On vit alors que les mineurs étaient restés longtemps vivants après la catastrophe, qu'ils avaient fait des tentatives désespérées pour s'ouvrir une issue, et qu'ils étaient enfin morts d'inanition. Leurs cadavres étaient dans un état d'amaigrissement extrême. Sur une écuelle d'étain vide se trouvaient ces mots, gravés à l'aide d'un clou : « John Medavs, 30 ans, mort d'inanition après sept jours ». Plus loin, on trouva le cadavre du cinquième mineur. Celui-ci, que la catastrophe avait séparé de ses camarades, avait également essayé de se frayer une issue. Il avait creusé une galerie de près de quarante mètres de long avant d'être atteint par la mort.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, journal hebdomadaire. — (33^e année). Sommaire du numéro 1699, 19 octobre 1889. — Texte : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Le roi de Portugal ; Le général Lebrun ; Le monument d'Epineuse ; M. Jules Dupré ; Note technique sur le Palais des Machines. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Chronique du sport. — Rébus.

— Gravures : S. M. Dom Luis 1^{er}, roi de Portugal. Exposition universelle : Un ânier de la rue du Caire ; Les pavillons étrangers ; Le Palais des Machines ; Les véhicules. — M. Jules Dupré. — Le gé-

néral Lebrun. — Monument d'Epineuse. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

Abonnements : Un an : France, 24 fr. ; Etranger, 27 fr.

Bureaux, 13, Quai Voltaire, Paris.

LA NATURE. — Sommaire du 19 octobre 1889. — Le général Faïdherbe : Gaston Tissandier. — Les suspensions en quartz filé. — Les chemins de fer du Japon : Daniel Bellet. — Les cabestans électriques de la Compagnie du Nord, à l'Exposition universelle de 1889 : Max de Nansouty. — L'anthropologie à l'Exposition universelle de 1889 : Dr P. Topinard. — Les boulevards de Paris électrisés : J. L. — Les roches trouées du Causse Noir : E. — A. Mariel. — Une nouvelle application de la photographie : J. — B. Basile et C. Féry. Chronique. — Académie des sciences : séance du 14 octobre 1889 : Stanislas Meunier. — La production du vin de Champagne. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine.

Bureaux à la librairie G. Masson, 120, boulevard St-Germain, Paris.

LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages. — Sommaire de la 150^e livraison (19 octobre 1889). — De Beyrouth à Tiflis (à travers la Syrie, la Haute-Mésopotamie et le Kurdistan), par M. Ernest Chantre, sous-directeur du Muséum de Lyon, chargé d'une mission scientifique par le Ministère de l'Instruction publique. — 1884. — Texte et dessins inédits. — Douze gravures de Th. Weber, Barbant, Taylor, Thariat, Hildibrand, Pranshnikoff et J. Lavée.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 881^e livraison (19 octobre 1889). Texte : Mon oncle d'Amérique, par Mme C. Colomb. — L'Amérique du Sud à l'Exposition universelle, par Henri Jacottet. — Une tragédie royale, par Henri Fayel. — Les trésors d'Eglises, par Louis Sévin : Illustrations de : Myrbach, Weber, Sahib, etc.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

ST-NICOLAS (10^e année) Sommaire du numéro 46, 17 octobre 1889. — Vaillante (Tante Nicole). — La ronde des fées (Camille Norbert). Le Tueur de Daims (Merym Cecyl). — Promenades de deux enfants à l'Exposition. — Les idées de Mimi Fanfan (G. d'Arelas). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux Devinettes : Illustrations par Weber, Farny, E. Zier, F. Lacaille, Gaillard, etc., etc. : Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris. — Et chez tous les libraires.

Grand Almanach français illustré, publié par le « Musée des Familles », pour l'année 1890.

La librairie Delagrave vient de mettre en vente le « grand Almanach français illustré » publié par le « Musée des Familles », pour l'année 1890. Ce magnifique volume, le second d'une publication qui, commencée pour l'année 1889 a obtenu tout aussitôt une vogue immense, forme une sorte d'encyclopédie où s'avoisinent et où sont traités, avec la plus grande diversité, par les meilleurs auteurs, tous les sujets qui peuvent instruire ou distraire, romans, notices historiques ou scientifiques, géographie, articles de vulgarisation, anecdotes, bons mots, origine des coutumes et des locutions, conseils utiles, recettes, etc., accompagnés d'une multitude de belles et artistiques gravures ajoutant à l'intérêt du texte ou en complétant les enseignements. Enfin, comme l'an dernier, dans les 416 pages du recueil, avec tous les renseignements généraux et particuliers qui en font le plus complet des annuaires et des calendriers comprenant entre autres, la nouvelle loi militaire, se retrouvent les nombreux (150) tableaux du curieux « Oracle des Familles » (révisé et très largement développé) qui a été l'un des plus certains éléments de succès du précédent volume, et qui va encore offrir cette année à bien des familles le plus heureux moyen de plaisantes distractions intimes.

Ajoutons — ce qui n'est pas à négliger — que ce beau volume, de luxe et de grand format, constitue cependant la moins onéreuse des acquisitions, puisqu'il est mis en vente au prix de 1 fr. 50 (expédié franco, 2 francs).

Le Moniteur de la Mode

Paraissant tous les Samedis

Constater le succès toujours croissant du Moniteur de la Mode est la meilleure preuve que l'on puisse donner de la supériorité de cette publication placée, sans conteste aujourd'hui, à la tête des journaux du même genre.

Modes, travaux de dames, ameublement, littérature, leçons de choses, conseils d'hygiène, recettes culinaires, rien n'y manque, et la mère de famille, la maîtresse de maison l'ont toutes adoptées comme le guide le plus sûr et le plus complet qui soit à leur service.

Son prix, des plus modiques, le met à la portée de toutes les bourses :

ÉDITION SIMPLE		ÉDITION N° 1	
(sans gravures color.)		(avec gravures color.)	
Trois mois.....	4 fr.	Trois mois.....	8 fr.
Six mois.....	7 50	Six mois.....	13 »
Un an.....	14 fr.	Un an.....	26 »

(ÉTRANGER, LE PORT EN SUS.)

On s'abonne en envoyant 5, rue du Quatre-Septembre, un mandat-poste ou des timbres-poste au nom de M. Abel GOUBAU, Directeur du journal.

Le Moniteur de la Mode livre à ses abonnés, moyennant la somme minime de CINQUANTE CENTIMES pièce, tous les patrons dont elles peuvent avoir besoin.

M. AUDOUARD Chirurgien-Dentiste à Brive, sera à Cahors les 21, 22 et 23 courant, hôtel du Palais National.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Trains de plaisir

A l'occasion des derniers jours de l'Exposition Universelle de 1889, un train de plaisir à prix exceptionnellement réduits sera mis à la disposition des populations des départements du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Corrèze, pour leur permettre de se rendre à Paris. Ce train partira d'Aurillac le jeudi 24 octobre à 5 h. 25 soir et de Rodez le même jour, à 5 h. 15 soir.

Il desservira les stations comprises entre : Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Brassiac, Capdenac, Souillac, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois.

Le retour de Paris aura lieu à partir du 28 et jusqu'au 31 octobre inclus, par tous les trains du service ordinaire comprenant des voitures de toutes classes à l'exception des trains express.

Prix des places aller et retour :

De Rodez, Decazeville, Najac, Cabessut, Capdenac et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 25 fr. 50, 3^e classe 17 fr.

De Massiac, Aurillac, Figeac, Souillac, Quatre-Routes et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 22 fr. 50, 3^e classe 15 fr.

De Turenne, Tulle, Larche, Brive et St-Julien-le-Vendomois et des stations intermédiaires à Paris : 2^e classe 25 fr. 50, 3^e classe 17 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer, pour ce train, que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 23 octobre à 6 h. du soir.

FÊTE DE LA TOUSSAINT

Extension de la durée de validité des Billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, réduits de 25 %, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, du jeudi 31 octobre inclus au samedi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Lundi 4 Novembre.

Pour faciliter aux habitants de la Province la visite de l'Exposition, pendant les derniers jours de sa durée, les Billets Aller et Retour qui seront délivrés pour Paris, du Samedi 26 Octobre inclus au Samedi 2 Novembre inclus, aux conditions du tarif précité, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le Lundi 4 Novembre.

Pour éviter les Maladies

Ayez vie sobre, travail modéré, entretenez toujours libres, le cerveau, l'estomac et les intestins ; et, pour cela, ayez recours aux Pilules Gicquel, remède si efficace contre la constipation, les maux de tête, les névralgies, les étourdissements, les congestions. Elles sont souveraines aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les Pilules Gicquel, à 1 fr. 50 la boîte.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements aigus ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 109, RUE RICHELIEU, PARIS

BOURSE. — Cours du 21 Octobre 1889.

3 0/0.....	87 57
3 0/0 amortissable (nouveau).....	90 60
4 1/2 0/0 1883.....	105 67
Actions Orléans.....	1,360 00
Actions Lyon.....	1,575 00
Action Panama.....	54 25
Obligations Orléans 3 0/0.....	423 50
Obligations Lombardes.....	315 00
Obligations Saragosse.....	372 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	95 00

BULLETIN FINANCIER

Du 21 octobre 1889.

La hausse se poursuit sur nos rentes avec calme, mais sans la moindre faiblesse. Aux cours actuels le découvert est fortement menacé. Nous pouvons nous attendre à une bourse d'enlèvement à brève échéance.

Les reports à Berlin sont, dit-on, assez élevés et sur l'Italien en particulier, il faut payer fort cher pour conserver sa position.

Mais cette tension d'argent est purement locale et ne saurait avoir de l'influence chez nous. Le 3 0/0 clôture à 87,57, le 4 1/2 105,67. L'Italien a faibli à 93,75 pour remonter à 93,92. L'Extérieure est immobile à 74 1/4. Le Russe très ferme à 94 3/8, Hongrois 86 3/8. Les valeurs du parquet ont été recherchées dès le début et surtout la Banque de Paris qui finit à 368. Le Foncier est demandé à 1315, le Suez 2328, Lyonnais 705.

Le Turc ne faiblit pas malgré des offres assez importantes venues de Londres, dernier cours 17,22. La Banque ottomane 550. L'Égypte 470. Le Rio est plus calme à 314. Alpines 197. Panama 53 fr. Les obligations des Chemins Santa-Fé à 398. Les actions de la Banque Nationale du Brésil 719,50.

Chemin de fer d'Orléans

Table of train schedules for the Chemin de fer d'Orléans, listing routes between Cahors, Libos, Montauban, Capdenac, and Toulouse with omnibus and poste times.

COMMISSION DES ORDINAIRES DU 7° DE LIGNE

ADJUDICATIONS

Le sept novembre 1889, à 2 heures de l'après midi, la commission des ordinaires procédera, à la caserne Bessières, à Cahors, à l'adjudication des fournitures ci-dessous, nécessaires aux ordinaires de la troupe; savoir :

1° Pour une période de 6 mois, du 1er janvier 1890 au 1er juillet 1890.

Viande fraîche, Légumes verts, Epicerie, Pain de soupe, Eclairage des Chambres, 2° Pour une période d'un an, du 1er janvier 1890 au 1er janvier 1891.

Charbon de terre, Fagots d'allèmage, Balayures,

Les soumissionnaires devront être de nationalité française et faire connaître leur intention de soumissionner avant le 6 novembre 1889 à midi. Il leur sera remis un modèle de la soumission à remplir.

Les soumissions devront être remises sous pli cacheté, en séance de la commission, le sept novembre 1889.

Le cahier des charges est déposé à la commission des ordinaires où le public peut en prendre connaissance.

Cahors, le 21 octobre 1889.

Le chef de Bataillon, président, Signé : BOURDEAU.

Entreprise de Greffage

Greffage d'Automne de la Vigne. — Ce système de plus en plus pratiqué dans la région Méridionale est possible et très avantageux dans nos contrées, dans les sols de côteaux perméables, ou en plaine bien égouttée. — Il doit se faire au plus tôt du 25 août, et du 20 au 25 septembre au plus tard. (Voir Progrès Agricole, N° du 18 août 1889).

Prière de s'adresser pour commandes et renseignements plus détaillés à M. ALAZARD, horticulteur, (Chevalier du Mérite Agricole), à Montauban.

Pépinière de Vignes Américaines et Franco-Américaines, située à Cahors, rue de l'Abattoir. Visible tous les jours. Entrée libre. Prix très modérés.

Prière en cas d'absence, de s'adresser à M. ALAZARD, 12, rue du Four Ste-Barbe, Cahors.

Articles d'électricité

Monsieur Ch. DESPRATS, ayant trouvé dans l'Electricité une nouvelle branche à joindre à son industrie, s'est empressé de rechercher par un assortiment minutieusement fait, tous les articles de première nécessité; il offre à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs commandes, des Sonneries, Tableaux, Piles, Boutons, Fils, Cables, etc., et tout ce qui se rattache à cette industrie, à des conditions tout à fait avantageuses, défiant toute concurrence.

M. DESPRATS se met également à la disposition de tous ceux qui lui en feront la demande, pour l'établissement des plans et devis. Il se chargera de toutes les installations qu'on voudra bien lui confier.

Rue de la Liberté, 6, Cahors

Vignes américaines

Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits

ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE

S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE :

M. Victor COMBES

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal.

A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Etablissement Hydrothérapique

DES ALLÉES FÉNELON, N° 6

Le Public est prévenu que M^{me} Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

Pince-Nez

à branches Mobiles (déposé). Ne glissant jamais du nez, remplaçant les Lunettes. — Recommandé spécialement à MM. les Officiers, Chasseurs.

Prix : 3 fr. 50

Seule MAISON VENDANT CE PINCE-NEZ. M. Mandelli père et fils, articles de fantaisie, 26, boulevard Gambetta, à Cahors.

MODES DE PARIS

M^{me} DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETelle AMÉRICAINe élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

Advertisement for 'LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES' and 'MÉDAILLE D'OR' by FOURGEAUD & LACOSTE, featuring a coat of arms and medals.

Advertisement for 'GUÉRISON CERTAINE et RADICALE' for skin affections, listing various conditions and a doctor's name.

Advertisement for 'L'ATLAS NATIONAL' by E. de la Brucère, detailing its geographical and historical content.

Large advertisement for 'GRANDE ENCYCLOPÉDIE' by H. Lamirault & Co, including details about the 25 volumes and subscription information.

Advertisement for 'B. DOUCÈDE' as a 'Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté', featuring a portrait and exhibition medals.